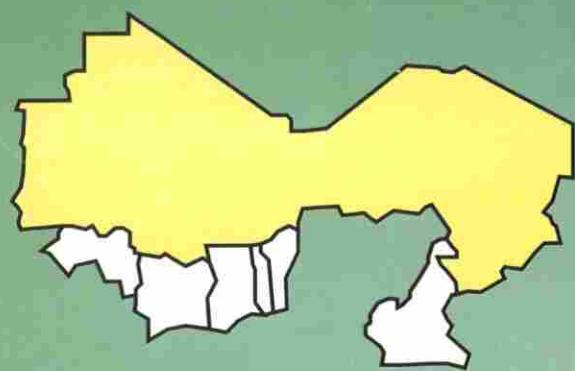


1095

Programme d'Ajustement Structurel,
Echanges Régionaux
et Sécurité Alimentaire
en Afrique de l'Ouest

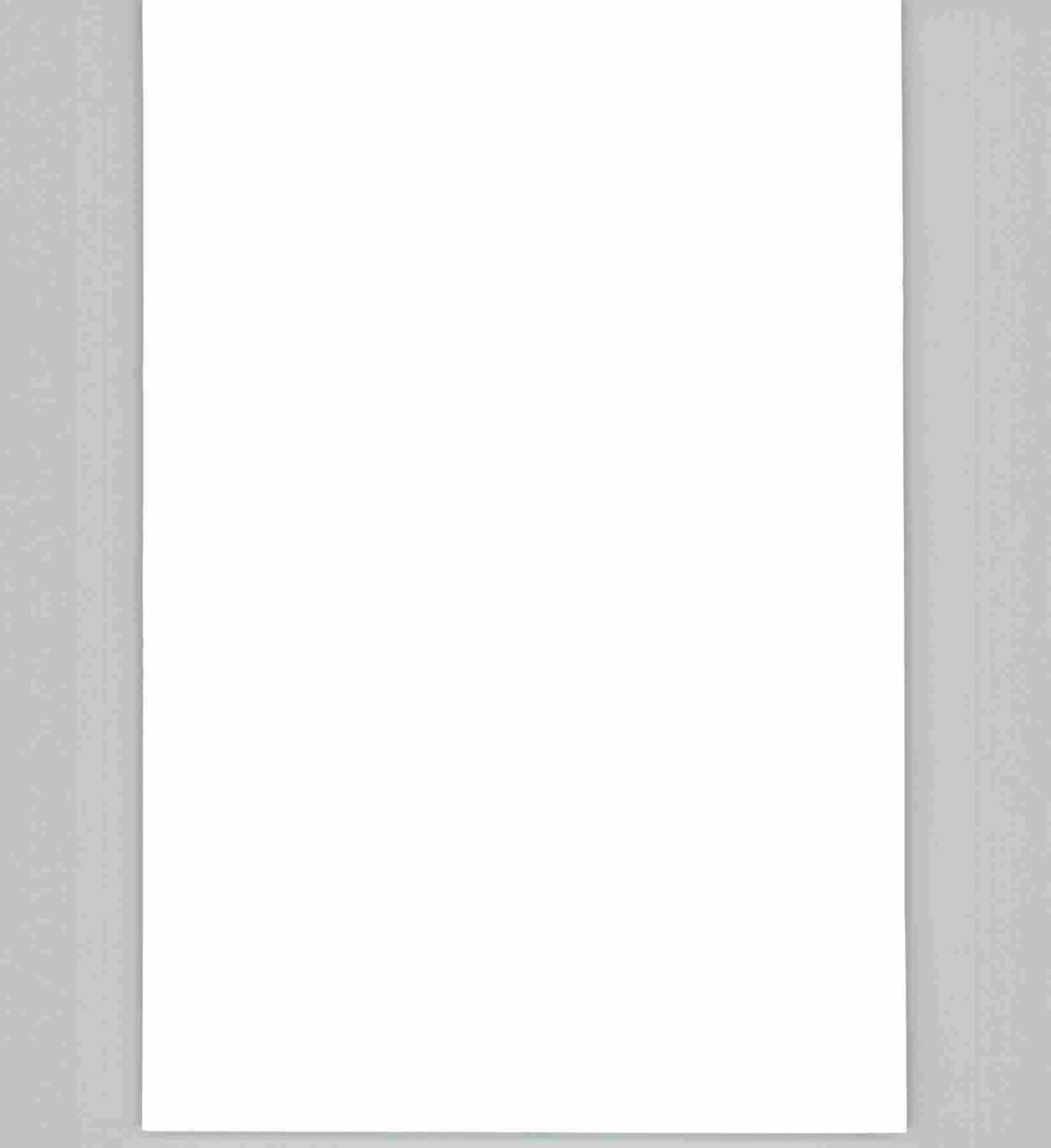


***Document didactique
à l'intention des décideurs politiques et
des bailleurs de fonds***

Mars 1999



Sécurité alimentaire



Programme d'Ajustement Structurel,
Echanges Régionaux
et Sécurité Alimentaire
en Afrique de l'Ouest

Préparé par

**Abdou Wahab Barry
Ndaya Belchika-Saint Juste
Dramane Coulibaly**

*Document didactique
à l'intention des décideurs politiques et
des bailleurs de fonds*

Mars 1999



Ce document a été réalisé avec l'appui de l'USAID et en collaboration avec l'AIRD

S O M M A I R E

Préface	5
Introduction	7
La crise des années 80.....	7
Les Programmes d'Ajustement Structurel.....	8
Impact des PSA sur les échanges sous-régionaux	8
Sécurité Alimentaire et Manque de Coordination des politiques	10
Cadre conceptuel de la sécurité alimentaire.....	10
Mécanisme de coordination des politiques alimentaires.....	13
Potentiel d'Echanges Sous-Régionaux en Afrique de l'Ouest	16
Echec Relatif des PAS et PASA.....	19
Contraintes aux Échanges et à la Sécurité Alimentaire	20
Contraintes générales	20
Perspectives pour les PAS.....	26
Contraintes spécifiques des filières	26
Bibliographie.....	29

Volume 58 Number 10 October 2020

ISSN 0887-624X • ISSN 1549-8913 (electronic)

ISSN 0887-624X (print) • ISSN 1549-8913 (electronic)



P R É F A C E

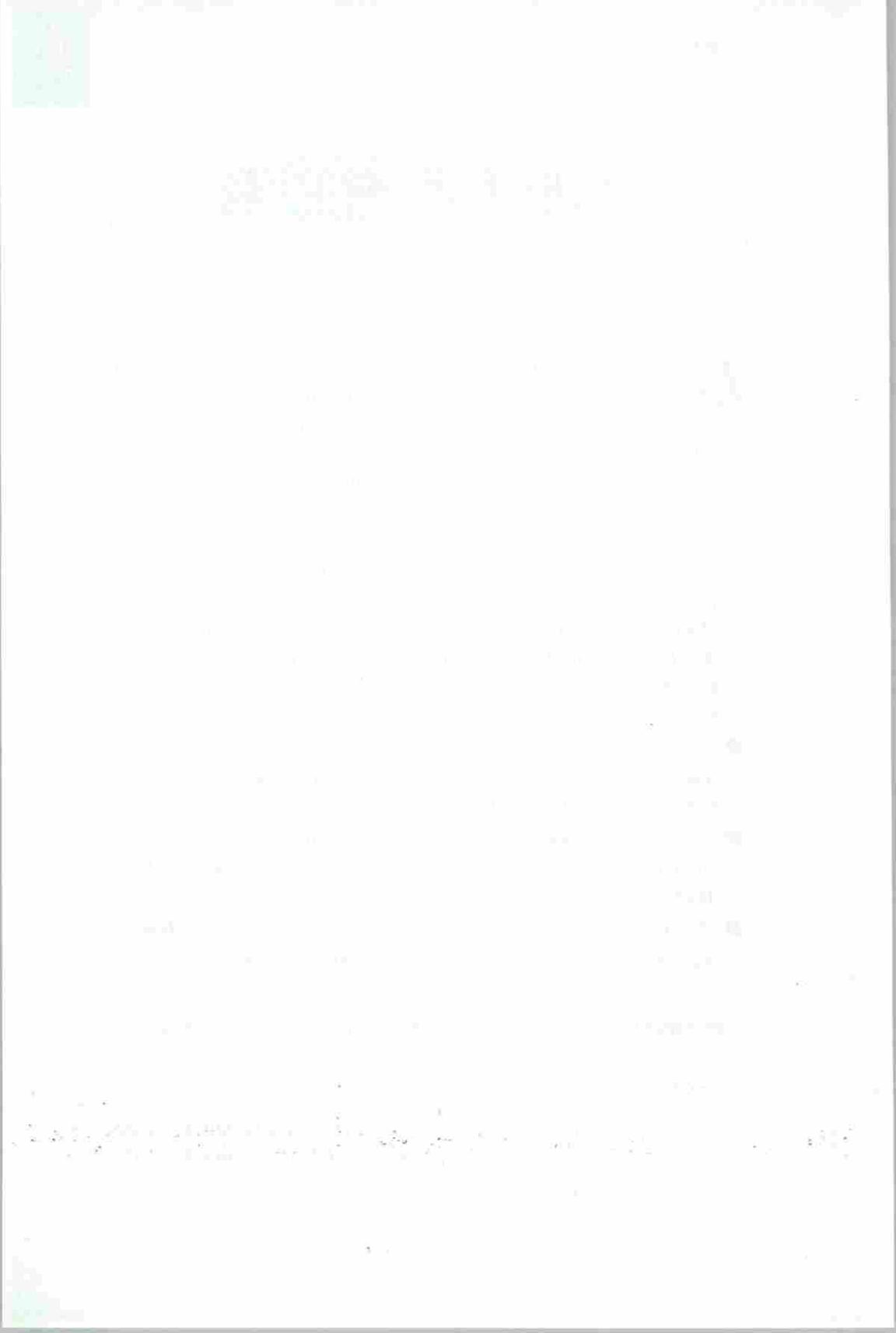
Le Projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-Alimentaires (FERAP) du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a commandité des études sur les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) Agricoles en 1996-97 afin d'évaluer leurs impacts sur les échanges sous-régionaux de produits agricoles locaux. Ces études avaient aussi pour objectif d'identifier des programmes d'appui aux Etats pour la promotion des échanges régionaux et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Le présent document, rédigé à l'intention des décideurs politiques et des fonctionnaires des institutions bilatérales et multilatérales opérant en Afrique de l'Ouest, reprend et développe, sous une forme pédagogique accessible à cette cible, les résultats de ces études. Il s'articule autour de :

- La définition de la sécurité alimentaire et de la nécessité de créer un cadre de concertation en vue de mettre des politiques macro-économiques et alimentaires cohérentes;
- L'évaluation du potentiel des échanges régionaux basés sur les avantages comparatifs des zones sahéliennes en vue d'échanges fructueux; et
- L'identification des contraintes à l'accroissement aux échanges régionaux en vue de proposer des pistes pour les surmonter.

Nous espérons que le document répondra à l'attente de ses cibles.

*Le Secrétaire Exécutif du CILSS
Madame CISSE Mariam K. Sidibé*





INTRODUCTION

LA CRISE DES ANNÉES 80

Les décennies 1970 et 1980 pour l'Afrique de l'Ouest ont été marquées par une crise économique profonde qui s'est cristallisée par une baisse du revenu moyen et par le recul ou au mieux la stagnation de la production agricole qui emploie la majorité de la population active et constitue le fer de lance des économies ouest-africaines. Les causes fondamentales de la mauvaise performance du secteur agricole tiennent aux politiques de développement qui visaient l'industrialisation rapide pour assurer l'indépendance économique des Etats.

Fortement influencée par les travaux de Prebisch (1949) à la Commission Economique de l'Amérique Latine, cette stratégie de développement part du principe que la portée de toute croissance économique basée sur les échanges de produits primaires est limitée dans la mesure où l'évolution de leurs termes d'échange tend à la baisse au profit des biens manufacturés. Ainsi, les décideurs de politiques économiques s'acharnèrent-ils à tout mettre en oeuvre pour assurer le développement du secteur industriel.

En outre, cette approche du développement économique des années 60 et 70 a été renforcée par l'analyse intersectorielle de Hirschman (1959) qui a démontré que les effets d'entraînement des investissements sont plus forts lorsque la stratégie de développement repose sur le secteur industriel que sur l'agriculture, justifiant ainsi la création d'industries nationales pour substituer les produits localement manufacturés à ceux importés et la mise en place de politiques de protection vigoureuses pour le secteur industriel naissant.

Pour parvenir à leur fin, les Etats ouest-africains prirent une part active dans les activités économiques en créant des entreprises publiques ou parapublics, en régulant le commerce aussi bien intérieur qu'extérieur, en contrôlant l'allocation des devises et en adoptant une politique de surévaluation de la monnaie locale en vue d'amoindrir artificiellement le coût des intrants importés. Tel en fut le cas au Ghana et dans les pays CFA jusqu'avant la dévaluation des monnaies respectives. Ces politiques d'introversion et de protection, ponctuée par la détérioration des termes de l'échange et du far-



deau de la dette extérieure, provoquèrent une perte de compétitivité des produits primaires d'exportation, des déséquilibres prononcés de la balance commerciale, des déficits budgétaires chroniques et une crise généralisée des économies ouest-africaines, justifiant ainsi l'élaboration et la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) qui, plus tard, se sont étendus à des secteurs spécifiques comme l'agriculture pour prendre la dénomination de Programme d'Ajustement Structurel Agricole (PASA).

LES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL (PAS)

L'objectif majeur des PAS et PASA était de reformer la structure des économies africaines en donnant préséance au secteur privé dans les activités de production et de commercialisation et en limitant le rôle de l'Etat à la provision des biens d'utilité publique dans la perspective de rétablir les grands équilibres macro-économiques. Les PAS visaient aussi l'insertion de l'Afrique de l'Ouest dans l'économie mondiale par le biais d'une amélioration de la compétitivité de ses produits.

Pour parvenir à ces objectifs, les PAS ont généralement été articulés autour :

- d'une réduction ou d'une élimination des barrières commerciales et d'investissement ;
- d'une dévaluation des monnaies locales ;
- de l'adoption d'un taux de change flexible en vue d'améliorer l'allocation des ressources.

Seul le franc CFA, monnaie partagée par plusieurs pays francophones et indexée au franc français, échappa jusqu'au début de 1994 aux règles de dévaluation et de flexibilité, contribuant ainsi à distordre le commerce en général et en particulier à limiter les échanges sous-régionaux malgré des avantages comparatifs distincts en Afrique de l'Ouest.

IMPACT DES PAS SUR LES ÉCHANGES SOUS-RÉGIONAUX

Selon la Banque Mondiale (1989), le courant d'échanges entre les pays ouest-africains est relativement faible, représentant seulement près de 5% du commerce global de la sous-région. Même si le commerce informel intrarégional était comptabilisé, semble-t-il, la part des échanges ouest-africains dans le commerce total de la sous-région demeurerait faible, ce malgré l'existence d'une multitude d'organisations sous-régionales destinées à promouvoir la libre circulation des biens.





Plusieurs arguments sont à l'origine de la faiblesse des échanges sous-régionaux. Certains économistes attribuent cette faiblesse aux effets pervers des politiques économiques et sectorielles issues des PAS. L'idée motrice de cet argument est que les PAS négociés individuellement par les différents pays ouest-africains n'ont fait que perpétuer les motivations nationales de réduire les déficits budgétaires sans se soucier de leurs impacts sur la productivité du secteur agricole. Selon cette vue, la suppression des subventions aux intrants aurait entraîné une réduction drastique de la consommation d'engrais chimiques, baissant ainsi la productivité agricole et affectant négativement la compétitivité de l'agriculture ouest-africaine, le courant des échanges de produits agricoles et la sécurité alimentaire sous-régionale.

Sur la base de cet argument, Barry et al. (1997) ont mené une étude destinée à mesurer l'impact des PAS sur la productivité et la compétitivité des produits agricoles ouest-africains. En considérant la dévaluation comme un élément central des PAS et comme point de départ des analyses, les résultats ont montré que ceux-ci ont amélioré :

- la compétitivité des produits agricoles ouest-africains consommateurs d'intrants chimiques comme le coton et le riz produits aussi bien dans les pays sahéliens que dans les zones côtières. Par exemple, l'accroissement des rendement à l'hectare du riz irrigué au Mali a permis de réduire substantiellement les coûts de production; et
- les échanges sous-régionaux et la sécurité alimentaire sous-régionale. Par exemple, le Mali a multiplié ses exportations de céréales vers les marchés ouest-africains et importe de plus en plus de bananes et de manioc des pays côtiers pour assurer sa sécurité alimentaire.

Toutefois, les PAS ont du mal à stimuler davantage le commerce sous-régional du fait d'un certain nombre de facteurs limitatifs. Ceux-ci englobent :

- la mauvaise compréhension de la notion de sécurité alimentaire et le manque de coordination des politiques alimentaires nationales ;
- le dysfonctionnement du marché des facteurs de production ;
- les coûts de transport élevés ;
- l'absence d'une dimension régionale dans les PAS et PASA ;
- les contraintes d'ordre institutionnel tel que le manque d'échange d'informations entre les Systèmes d'Informations sur les Marchés (SIM) ;
- les politiques protectionnistes nationales ;
- les difficultés liées au transfert monétaire ;
- le manque de financement des activités de production et de commercialisation;
- le dysfonctionnement du système légal et judiciaire ; et
- les contraintes spécifiques aux sous-secteurs agricoles.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET MANQUE DE COORDINATION DES POLITIQUES

CADRE CONCEPTUEL DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les décideurs ont souvent assimilé la sécurité alimentaire à l'autosuffisance alimentaire

La sécurité alimentaire est définie comme "l'accès pour tous en tout temps et en tout lieu à une alimentation suffisante pour une vie productive et saine "

La définition et la mise en place de politiques alimentaires ont été influencées dans les pays de la sous région par l'analyse pessimiste de Malthus à travers son essai : "le Principe de la population" stipulant que l'être humain a tendance à croître sa population plus vite que sa production alimentaire et à créer des situations de crises alimentaires du fait de la loi des rendements décroissants (law of diminishing returns). Cette théorie, renforcée par les crises alimentaires à travers le monde, a façonné la pensée d'un bon nombre de politiques dont le souci est d'approvisionner leurs populations en produits alimentaires. La sécheresse aiguë des années 1970 ponctuée par la flambée des prix des produits primaires sur le marché international semble avoir renforcer la pensée des décideurs ouest-africains vis-à-vis des politiques alimentaires. Ces faits ont provoqué chez ces décideurs le réflexe d'asseoir des politiques comptant sur la production agricole nationale pour satisfaire les besoins nationaux, plutôt que de s'ouvrir sur les marchés extérieurs.

Si cet objectif des Etats est intrinsèquement louable, l'expérience a souvent montré que certaines populations des pays sous-développés sont mal nourries, ce malgré des excédents alimentaires à l'échelle nationale. Dans ces cas, l'insécurité alimentaire peut se manifester par une déficience en certains éléments nutritifs, empêchant l'individu de maintenir une santé adéquate pour mener une vie productive. Ce type d'insécurité alimentaire devenu un phénomène courant dans les pays-en-voie de développement est généralement causé par le manque ou l'insuffisance de ressources financières.

Le concept de sécurité alimentaire englobe les deux aspects essentiels du marché, à savoir l'offre et la demande. L'offre, comprend: la production nationale et les importations. Toute initiative visant à améliorer la productivité nationale de façon soutenable a un impact positif sur la sécurité alimentaire. Il en est de même pour toute politique encourageant les importations en vue de combler le fossé entre la demande et la production nationales. Dans cette perspective, l'élimination des barrières tarifaires et non-tarifaires vis-à-vis



L'expérience malienne mérite d'être signalée :

Les investissements effectués par l'Etat malien pour réhabiliter les infrastructures d'irrigation dans les zones de production de l'Office du Niger ont permis aux riziculteurs d'améliorer la productivité de près de 2 t/ha en 1985 à presque 6 t/ha en 1997. En conséquence, le Mali a pu accroître la production de paddy de près de 80.000 t à près de 300.000 t pour la même période. Les résultats spectaculaires de la filière rizicole malienne ont été possibles grâce à la libéralisation de la filière rizicole qui a permis une plus grande participation du secteur privé aux activités de commercialisation, une meilleure allocation des ressources, et une meilleure réponse aux opportunités du marché.

aussi bien des pays voisins que du marché international est source de croissance de la sécurité alimentaire tant qu'elle tient compte des avantages comparatifs qui dépendent de la dotation factorielle et des technologies de production. Les investissements destinés à renforcer et à améliorer les technologies existantes concourent à améliorer la productivité agricole.

Stabilité de la production nationale pour une sécurité alimentaire durable

Dans le cadre d'une sécurité alimentaire durable, il est important d'assurer la stabilité de la production nationale en vue de réduire les incertitudes auxquelles font face les agents économiques. Dans cette perspective, le développement de l'irrigation dans les pays sahéliens où la pluviométrie est très variable d'une année à l'autre stabiliserait la production agricole et assurerait une plus grande sécurité alimentaire.

Le développement des infrastructures futures d'irrigation devrait tirer des leçons des expériences passées. Les grands projets d'irrigation ont toujours été très coûteux en Afrique de l'Ouest. Le coût de revient de la mise en place d'un hectare de terre irrigable s'est élevé à près de 20.000 \$ US dans certains pays sahéliens alors que des investissements similaires n'ont pas coûté plus de 12.000 \$ US dans les pays asiatiques tels que la Thaïlande ou le Vietnam. Vu la réduction des ressources publiques, il serait opportun d'explorer la conception de projets d'irrigation à petite échelle en vue de sécuriser la production agricole. Le secteur privé devrait entreprendre ces projets d'irrigation.

Afin d'encourager le secteur privé à investir dans les infrastructures d'irrigation, des politiques incitatives doivent être mises sur pied. Il serait souhaitable que les nouvelles politiques alimentaires des pays ouest-africains encouragent le secteur privé sous-régional et international à investir dans

Les exportations ont un effet positif sur la sécurité alimentaire car leur contrepartie financière à l'échelle nationale permet non seulement de se procurer les importations de produits alimentaires, mais aussi de financer le développement de façon générale, avec comme toile de fond la création d'emplois. Sur cette base, les exportations constituent le trait d'union entre l'aspect offre et la dimension demande.



n'importe quel pays de la sous-région afin de vendre le surplus de production dans la sous-région. L'on pourrait envisager que des investisseurs ivoiriens mettent en valeur des terres à l'Office du Niger au Mali et qu'ils vendent leur production agricole au Burkina ou au Niger. Une telle stratégie d'investissement devrait aussi tenir compte du rôle des exportations dans le maintien de la sécurité alimentaire.

Rôle positif des exportations dans la sécurité alimentaire

A première vue, on pourrait croire que les exportations diminuent la sécurité alimentaire puisqu'elles vont en déduction du stock alimentaire national. En transcendant cette approche superficielle, une analyse plus raffinée indique que les exportations, fussent-elles dans la sous-région ou vers le marché international, ont un effet bénéfique sur la sécurité alimentaire.

Rôle de l'emploi dans la sécurité alimentaire

La théorie économique enseigne que la demande d'un bien est fonction de plusieurs paramètres incluant son prix, celui des substituts et des produits complémentaires, et le revenu du consommateur. Partant de cette définition, la dimension demande de la sécurité alimentaire est étroitement liée à la problématique d'accès qui est tributaire du pouvoir d'achat de l'individu. Ainsi, toute activité offrant une rémunération, c'est-à-dire un revenu, à un individu est donc source d'amélioration de sa sécurité alimentaire.

Le rôle de l'agriculture est de fournir des matières premières au secteur industriel et de faciliter la création d'emplois et de revenu en aval. Le développement du système de commercialisation des produits agricoles est source de création d'emplois et de revenu et par conséquent, il pourrait contribuer à une plus grande sécurité alimentaire. En amont, l'agriculture aide à accroître la sécurité alimentaire par la création d'emplois dans des activités comme la fabrication et la distribution d'outils et intrants agricoles qui, à leur tour, sont utilisés pour améliorer la productivité agricole et élargir l'offre de produits alimentaires.

Agriculture moteur du développement

Dans un contexte où la majorité de la population vit en milieu rural, la stratégie d'autosuffisance alimentaire est louable dans le court terme, surtout lorsque le niveau de monétisation de l'économie est faible. Toutefois, cette stratégie ne peut occulter le fait que l'agriculture sert de point de départ au développement des autres secteurs.

L'implication croissante du secteur privé dans les économies ouest-africaines et la dynamique des mouvements des populations vers les centres urbains constituent à nos jours une réalité difficile à occulter et exigent une réévaluation des stratégies de sécurité alimentaire. Les décideurs de politiques économiques en



Afrique de l'Ouest devront de plus en plus prêter attention à la dimension demande de la sécurité alimentaire. L'expérience des pays développés a montré que la contribution du secteur agricole dans la formation de la richesse nationale diminue au fil du temps et qu'il emploiera une part de plus en plus décroissante de la population active. Ce processus de transformation de la structure de l'économie nationale n'est possible que si la productivité agricole s'améliore, permettant ainsi aux secteurs secondaire et tertiaire d'absorber le surplus de travail et d'accroître le revenu national, et par conséquent d'améliorer la sécurité alimentaire (Eicher et Staatz, 1990).

L'interdépendance croissante entre Etats ouest-africains interpelle les décideurs à mettre en place un cadre de concertation sous-régional afin de coordonner les politiques dans une perspective d'intensification des échanges à partir des avantages comparatifs. Ce cadre dont l'objectif principal est de créer un dialogue permanent intra- et inter-pays sur le processus de négociation, de mettre en oeuvre et de suivre-évaluer les PAS et PASA. Il devra englober non seulement les pays sahéliens et côtiers, mais aussi les Etats membres et non-membres de la zone franc CFA en vue de rencontres fréquentes entre experts nationaux comprenant aussi bien l'administration publique que les membres du secteur privé.

Non conçu comme une nouvelle structure administrative qui pèsera sur les négociations et l'application des PAS et PASA, il serait destiné à déceler les contradictions inhérentes au fonctionnement des différents PAS ou PASA, à rectifier les tirs et à dissiper les appréhensions des uns et des autres par rapport aux échanges intra-régionaux et à la sécurité alimentaire.

MÉCANISME DE COORDINATION DES POLITIQUES ALIMENTAIRES

L'approche qui a été brossée ci-dessus montre que la sécurité alimentaire et la création d'emplois pour un bien-être social devront servir de pilier pour toutes les politiques de développement en Afrique de l'Ouest. Dans une région caractérisée par un secteur privé de plus en plus dynamique et par l'ampleur des échanges informels induits par les disparités des politiques économiques et alimentaires, un besoin croissant de coordination de celles-ci se fait sentir afin de tirer parti des complémentarités entre pays de la sous-région.

Ce cadre qui se voudrait une dynamique de concertation sous-régionale serait nourri des réflexions issues des préoccupations nationales en vue d'une meilleure compréhension des politiques à mener.



Le CILSS, comité de concertation sous-régional

Dans la même perspective d'intensification des échanges sous-régionaux, il est utile de s'appesantir sur l'expérience du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), une organisation multilatérale sous-régionale n'englobant que les pays sahéliens. Depuis 1992, le CILSS a initié la mise en place d'un Comité National de Concertation (CNC) aussi bien dans les pays sahéliens que dans les Etats qui n'en sont pas membres. Regroupant les représentants des administrations publiques et les opérateurs privés, les CNC sont des forums de dialogue, de négociation et de promotion des échanges sous-régionaux de bétail et de viande.

Sous l'animation des opérateurs privés, des concertations régulières intra-pays sont organisées pour rapprocher les points de vue des CNC sur les facteurs inhibant l'intensification des échanges en vue de faire des propositions dans le sens de lever les contraintes à la promotion du commerce sous-régional. Ces propositions préparent la rencontre des Ministres chargés de l'agriculture et des ressources animales pour une prise de décision ministérielle.

Le CILSS, en collaboration avec le Club du Sahel, est aussi à l'origine d'un rapprochement entre les pays sahéliens et forestiers. Leur conférence conjointe organisée en 1989 au Togo sur le thème des échanges transfrontaliers a permis de créer un cadre de concertation élargi qui a conféré aux échanges sous-régionaux un caractère bénéfique aussi bien pour les pays sahéliens que pour les Etats côtiers, conduisant les uns et les autres à mieux appréhender les avantages comparatifs naturels et la complémentarité entre zones ouest-africaines.

La mise en place de cette politique unilatérale qui aurait porté préjudice au fonctionnement du marché sous-régional n'a pu être évitée que grâce aux rencontres croisées et fréquentes des experts nationaux qui ont su analyser les propositions sous différents angles pour mesurer les impacts sur différents acteurs économiques.

L'UEMOA, autre source d'inspiration

Un autre cadre de concertation qui mérite aussi d'être mentionné est l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) créée par les pays membres de la zone franc CFA au lendemain de la dévaluation de cette monnaie. Dans la perspective de la mise en place du Tarif Extérieur Commun (TEC) destiné à harmoniser les politiques commerciales des pays membres de l'UEMOA vis-à-vis des pays tiers, les experts nationaux des pays de cette union qui étaient en négociation avec une organisation financière internationale dans le cadre d'un crédit d'ajustement agricole ont utilisé le forum de l'UEMOA afin d'échanger leurs vues avec les autres experts sous-régionaux



en vue d'éviter d'élaborer une politique commerciale en contradiction avec celle proposée par le TEC. L'argument avancé par ce groupe d'experts a consisté à éviter toute politique qui encouragerait les réexportations à partir du pays négociateur et à fausser le jeu de la concurrence dans les pays voisins.

Les initiatives mentionnées ci-dessus suggèrent qu'il existe des cadres dont pourrait s'inspirer le cadre de concertation sur les PAS, PASA et autres ajustements sectoriels. Le but de ce dernier, ainsi que mentionné ci-dessus, serait de mieux cerner les enjeux sous-régionaux, instaurer un dialogue permanent intra- et inter-pays et intensifier les échanges en vue d'une plus grande sécurité alimentaire.

Pour ce faire, chaque pays pourrait créer des cadres de concertation sectoriels axés sur des Programmes sectoriels. On peut citer en guise d'exemple le PASA ou le Programme d'Ajustement Structurel des Transport (PAST). Chaque cadre devrait être une structure légère animée par le secteur privé et la société civile, fer de lance du développement économique et social dans la sous-région. A cet effet, la représentativité et la disponibilité des membres du secteur privé et de la société civile doivent constituer les critères de leur choix. Dans cette perspective, ils doivent s'organiser autour d'associations dont la réussite dépendrait dans une large mesure du niveau de formation et d'information des membres. Chaque cadre devrait se réunir selon ses besoins nationaux.

Chaque pays pourrait ensuite créer un cadre national de concertation regroupant tous les programmes sectoriels et coiffé par un leader national. Des cadres nationaux peuvent émerger le cadre régional sectoriel qui ne réunirait que les responsables d'un secteur donné de l'Afrique de l'Ouest. Les rencontres de ce cadre dépendront :

- des problématiques nationales,
- de l'allure des négociations ; et
- des enjeux sous-régionaux.

On peut aussi envisager un cadre régional de concertation qui ne concernera que chaque dirigeant national. Ce cadre pourrait se réunir une fois par an pour assurer la cohérence et l'harmonisation des programmes nationaux en vue de mieux cerner les enjeux des échanges régionaux. Vu l'importance de ces concertations, il est nécessaire de mettre en place un fond destiné à faciliter les rencontres sous-régionales.



POTENTIEL D'ÉCHANGES SOUS-RÉGIONAUX EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le désir d'intégrer les économies ouest-africaines à travers les échanges date des années 1960, mais il est resté à l'état de voeux pieux. Les années 1980 l'ont intensifié avec le colloque de Mindelo qui a jeté les bases d'un marché sahélien régional protégé dans un contexte où existe une multitude de monnaies généralement non convertibles. Jusqu'au début des années 1990, seul était pleinement convertible le franc CFA, monnaie partagée par la plupart des pays francophones ouest-africains. Du fait de son caractère convertible, le CFA était recherché par les pays à monnaie non-convertible et par les opérateurs privés comme refuge contre le risque associé à la détention des monnaies sous-régionales. Sa surévaluation entre la moitié des années 1980 et la fin de l'année 1993 avait engendré des échanges basés non pas sur les avantages comparatifs naturels sous-régionaux, mais sur des distorsions génératrices de situations de rente et exploitées par les commerçants et les politiques.

Exemple 1:

Barry et al. (1991) ont analysé les avantages comparatifs dans la production et la commercialisation de céréales dans le corridor occidental de l'Afrique de l'Ouest comprenant, entre autres, le Sénégal, la Guinée, le Mali et par extension la Côte d'Ivoire. Cette étude a mis en évidence le fait que suite à des périodes de production différentes, le Mali pourrait fournir du mil aux autres pays ouest-africains et du riz à la Haute Guinée qui en retour serait en position d'approvisionner le Mali en riz et en maïs lors de sa période de soudeure. La Côte d'Ivoire serait en mesure d'exporter son maïs au Mali qui pourrait fournir du riz à la partie septentrionale de la Côte d'Ivoire. Quant au Sénégal, il pourrait exporter de l'arachide et de l'huile qui en est extraite vers la Guinée et le Mali.

Plusieurs études ont montré qu'il existe un potentiel d'échanges bénéfiques entre les pays ouest-africains.

Si ces résultats théoriques pour les céréales traditionnelles ont été généralement confirmés par le travail effectué par l'équipe de l'INRA/IRAM/UNB (1991), ceux des produits échangeables sur le marché international sont loin de l'être à cause des interventions étatiques dans le sous-secteur et de la surévaluation du franc CFA qui a longtemps miné la direction des échanges. Tel était le cas pour le riz et le bétail. En effet, le Mali malgré son avantage comparatif en riz importait du riz en provenance de la Guinée ceci à cause des



politiques commerciales en vigueur. Les droits de douanes sur le riz extra africain étaient de 50% au Mali et de 10% en Guinée, rendant le niveau de prix malien beaucoup élevé que celui de la Guinée. Il en résultait de massives réexportations informelles de riz de la Guinée vers le Mali. Ces réexportations étaient aussi encouragées par la surévaluation du franc CFA le rendant ainsi plus attrayant pour les commerçants guinéens désireux de se protéger contre le glissement constant du franc guinéen.

Exemple 2 :

De nombreuses études dont celle menée par Metzel et Cook (1993) ont révélé qu'il existe un potentiel inexploité d'échanges de produits d'élevage entre les pays sahéliens et les marchés côtiers, suite à la surévaluation du franc CFA qui rendit la viande sahélienne moins compétitive que celle de la Communauté Européenne (CE). La compétitivité de la viande sahélienne était d'autant plus menacée que la CE accordait des subventions assez fortes à sa viande exportée en Afrique de l'Ouest. La surévaluation du franc CFA contribua à amoindrir la compétitivité des autres produits agricoles tels que l'oignon exporté par le Niger en Côte d'Ivoire et au Ghana, l'échalote exporté par le Mali et le Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire, la pomme de terre exportée respectivement par le Mali et le Sénégal vers d'une part la Côte d'Ivoire et d'autre part la Mauritanie.

La dévaluation du franc CFA survenue en janvier 1994 a provoqué un regain de compétitivité dans la sous-région et a du coup créé de nouvelles opportunités d'échanges intenses entre non seulement les pays sahéliens et côtiers, mais aussi entre les Etats membres et non-membres de la zone franc CFA. Le changement de parité a rendu les produits ouest-africains relativement compétitifs et les échanges intra-régionaux ont repris leur dynamisme des années antérieures à la surévaluation du franc CFA. Suite à la dévaluation, les pays sahéliens ont intensifié leurs exportations de bétail. Toutefois, malgré une demande soutenue, ces exportations stagnent depuis plus de 2 ans du fait des contraintes liées à l'offre. La faible productivité du secteur d'élevage limite les exportations de bétail. L'offre étant stable face à une demande en forte progression dans le Sahel, les prix y ont augmenté de façon substantielle au point où le niveau de prix sahéliens est semblable à celui des marchés côtiers. Cet exemple pose la problématique de l'amélioration des systèmes de production dans la sous-région.

Exemple 3 :

Selon le rapport de synthèse de Koni Expertise (1997), tiré des études de cas entre paire de pays comprenant le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Mali et le Sénégal, la gamme des produits échangés est plus variée que ne le laissent croire les statistiques officielles. Par exemple, le Sénégal exporte du sel et des produits halieutiques vers le Mali et la Guinée qui, à son tour, fournit des fruits (mangues et ananas), des légumes, de l'huile de palme et de la cola au Sénégal. Le Mali exporte du bétail, de l'arachide, du riz vers la Guinée, indiquant que le sens des flux de riz se serait renversé entre les deux pays depuis la dévaluation du franc CFA. Le Mali exporterait aussi du riz en Côte d'Ivoire, attestant des effets très bénéfiques des PASA sur cette filière.

**Exemple 4 :**

Une étude récente réalisée par Barry et al. (1998) sous l'égide du projet EAGER (Equity and Growth through Economic Research), destiné à encourager les décideurs à utiliser les résultats de la recherche socio-économique pour une croissance accélérée et soutenable, confirme que le Mali serait en mesure d'approvisionner un bon nombre de marchés sous-régionaux en riz. Cette compétitivité du riz malien dans la sous-région n'aurait pas été possible si le Mali n'avait pas entrepris les réformes nécessaires sous l'impulsion des bailleurs de fonds aussi bien multilatéraux que bilatéraux. Grâce à ces réformes, la productivité et la production rizicole à l'Office du Niger ont connu un essor sans précédent au point où le Mali dégage aujourd'hui des excédents de riz exportables, augmentant ainsi le potentiel d'échange de produits agricoles dans la sous-région.

Les études financées par le CILSS dans le cadre de l'impact des PASA sur les échanges sous-régionaux de produits agricoles en Afrique de l'Ouest pourraient servir de baromètre de l'ampleur des échanges intra-régionaux.

Le potentiel d'échange entre pays sahéliens et côtiers semble encore plus important si l'on étend la gamme des produits échangeables aux produits agro-industriels. La Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal qui sont relativement plus industrialisés que les pays enclavés exportent des produits transformés comme l'huile et les conserves vers ceux-ci.

Par exemple :

- La Côte d'Ivoire est grande productrice d'huile de palme qui est exportée dans la sous-région.
- La dévaluation du franc CFA permet au Sénégal de cibler les marchés sous-régionaux pour y exporter son huile d'arachide qui est fortement demandée. Le Sénégal dispose aussi d'un avantage comparatif dans la production et l'exportation d'aliments bétail à partir de son arachide. Le Sénégal pourrait en exporter vers le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie et le Niger qui sont tous des exportateurs de bétail sur pied et qui souffrent d'un manque aigu d'aliments bétail. Un véritable commerce d'aliments bétail est envisageable entre pays sahéliens et entre eux et les marchés côtiers.
- La production de la volaille est à encourager dans les pays sahéliens pour en exporter vers les zones plus humides qui pourraient alimenter ces pays en maïs, créant ainsi un courant d'échanges mutuellement bénéfiques pour les différents pays. Ces échanges bénéfiques aussi bien pour le maïs que pour les autres produits agricoles ne seront possibles que si les contraintes d'ordre physique et institutionnel sont levées dans les années à venir.



ÉCHEC RELATIF DES PAS ET PASA

Echec relatif des PAS et PASA dans le domaine des échanges sous-régionaux et de la sécurité alimentaire

Cinq facteurs majeurs ont été déterminants dans l'échec relatif des programmes d'ajustement à desserrer suffisamment les contraintes qui pèsent sur l'exploitation des potentiels de développement des échanges sous-régionaux de produits agricoles locaux :

1. La participation marginale des cadres nationaux à l'élaboration des textes et des termes relatifs aux PAS et PASA. Ce faisant, ils sont devenus des spectateurs plutôt que des acteurs des politiques à appliquer.
2. La faible participation des opérateurs privés dans l'élaboration et la mise en œuvre des PAS en partie due à leur inorganisation et au manque d'articulation cohérente de leurs doléances au niveau sous-régional.
- Le Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest (REAO), une organisation non-gouvernementale sous-régionale dont le but est de porter les doléances du secteur privé à la connaissance des Etats en vue de la création d'un environnement incitatif pour les affaires, est en train de changer le paysage de la mise en œuvre et de l'application des politiques dans la sous-région.
3. La faiblesse des capacités institutionnelles des Etats qui ne leur a pas permis de maîtriser la gestion des PAS et PASA.
4. Le manque de coordination et d'harmonisation des PAS et PASA au niveau sous-régional et l'incapacité des Etats à tirer des leçons utiles des expériences des pays voisins en matière des effets des Programmes.
5. Le retrait subit et sans transition de l'Etat de certaines activités longtemps entreprises par lui, laissant ainsi un vide auquel n'était pas préparé le secteur privé.

Echec relatif des PAS et PASA dans le domaine des échanges sous-régionaux et de la sécurité alimentaire



CONTRAINTE AUX ÉCHANGES ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

CONTRAINTE GÉNÉRALES

La sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et les échanges sous-régionaux sont contraintes par un certain nombre de facteurs incluant, entre autres :

- le dysfonctionnement du marché des facteurs de production ;
- les coûts de transport élevés et les tracasseries administratives et politicières;
- les contraintes d'ordre institutionnel comme les politiques protectionnistes des Etats ;
- le manque d'échange d'information entre les différents Systèmes d'Informations sur les Marchés (SIM) ;
- les difficultés de transfert bancaire et de financement des activités agricoles ; et
- les problèmes légaux et contractuels entre opérateurs économiques.

Outre ces contraintes qui touchent le secteur agricole de façon générale, d'autres facteurs spécifiques entravent le développement de différentes filières agricoles. Il est à craindre que si ces contraintes aussi bien générales que spécifiques ne sont pas levées dans un avenir assez proche, la sécurité alimentaire sera de plus en plus menacée dans la sous-région.

Dysfonctionnement du marché des facteurs de production

Le marché des facteurs de production, jadis dominé et contrôlé par le secteur public, a subi une métamorphose profonde suite à l'introduction des PAS dont le but visait à confiner l'Etat dans une position de pourvoyeur de biens publics et à diminuer les déficits budgétaires. Face à ces objectifs, l'Etat désengagea les organisations para-étatiques des activités de distribution des intrants sans toutefois établir une période de transition pendant laquelle le secteur privé apprendrait les multiples facettes du fonctionnement du marché des facteurs de production, créant ainsi un vide qui demeure, jusqu'à nos jours, non comblé.

*Retrait brutal de
l'Etat dans la dis-
tribution des
intrants*



Ce vide est d'autant plus grand que ce marché revêt un caractère particulier. En effet, très peu d'intrants chimiques sont fabriqués dans la sous-région et par conséquent ceux-ci doivent être importés du marché international. Or, leur spécificité est fonction de certaines caractéristiques particulières prenant en compte la nature et qualité des sols sur lesquels ils seront appliqués, exigeant donc que les importateurs détiennent des connaissances techniques permettant non seulement de respecter les normes tracées par les pouvoirs publics, mais aussi de limiter les dommages sur les ressources naturelles. Sans une formation pointue dans la formulation de ces intrants, il est bien évident que très peu d'agents économiques se hasarderaient à s'investir dans l'importation de ce genre de produits.

Nécessité d'une formation pointue dans la formulation des intrants

Le vide créé par le retrait des sociétés publiques ou parapubliques tient sa source aussi des conditions financières minimales requises pour entreprendre des importations d'intrants chimiques. Selon l'expérience, les difficultés liées à la conservation et à la commercialisation des intrants chimiques font qu'ils ne deviennent rentables que sur la base de larges volumes. Or, l'étroitesse des marchés nationaux, conjuguée avec la faiblesse du pouvoir d'achat des paysans uest-africains, constitue un handicap sérieux pour l'émergence d'un secteur privé dynamique à même de satisfaire les besoins du marché des facteurs. Il est à craindre que le dysfonctionnement du marché continuera de peser sur les efforts d'amélioration de la productivité agricole dans le court et le moyen terme.

Pas d'économie d'échelle

Dans un avenir assez proche, les pays uest-africains devront coordonner leurs efforts afin de mieux faire fonctionner le marché des facteurs de production. Cela suppose un minimum de solidarité et de volonté d'intégration du marché des facteurs. Afin d'atteindre cet objectif, il serait souhaitable que les secteurs public et privé travaillent de concert pour déterminer les besoins nutritifs des sols uest-africains, permettant ainsi de définir les normes que doivent respecter les intrants chimiques qui seront importés. Le respect de ces normes devrait être renforcé par des agences publiques. En outre, le secteur privé devrait être formé par les industriels d'intrants chimiques en vue de professionnaliser les importateurs qui, en regroupant leurs commandes dans un pool suffisamment large, pourraient tirer parti des économies d'échelle.

Partenariat entre le secteur public et privé

Dans cette perspective, les importations des pays sahéliens et côtiers pourraient être coordonnées en vue de bénéficier des prix compétitifs, voire réduire les coûts aux utilisateurs finaux. Ces importations requièrent toutefois des facilités de crédit annuelles que pourraient garantir les Etats pris ensemble. Une fois la confiance établie entre importateurs et industriels, les conditions seront réunies pour que les transactions prennent place sans intervention des Etats. Dans le long terme et sur la base des avantages comparatifs et de la



concertation entre les secteurs privé et public, pourront s'établir des unités de production sous-régionales ayant pour objectif d'approvisionner les différents pays en intrants.

Coûts de transport élevés et tracasseries administratives et policières

L'une des caractéristiques majeures des échanges ouest-africains est que les coûts de transport sont très élevés entre les zones de production et les centres de consommation, affectant ainsi la compétitivité des produits agricoles, surtout dans les villes côtières.

Bien que le secteur des transports ait été soumis au principe de la libéralisation pour réduire les coûts de transport, ceux-ci demeurent encore très élevés, comme l'ont montré Camara (1992), Gaye (1992), Savadogo et al. (1992), et Gabre-Madhin et al. (1992).

Droit de douanes et taxes véhicules et pièces de rechange élevés

D'après ces études, les coûts de transport représentent plus des deux-tiers des coûts de transfert des produits agricoles en Afrique de l'Ouest. Les causes de ces coûts élevés sont multiples. Selon INRET (1989), les droits de douane et taxes très élevés sur les véhicules utilitaires importés contribuent dans une large mesure à ces coûts, représentant quelques fois plus des deux-tiers de leur valeur nominale. Bien que la raison sous-jacente de ces droits élevés soit d'arrêter l'hémorragie de devises, ils constituent une barrière d'entrée dans le secteur du transport, réduisant ainsi l'offre de services de transport dans la sous-région.

Voies de communication défectueuses

Un autre facteur contribuant aux coûts de transport élevés est l'état défectueux, surtout pendant les saisons de pluie, des voies de communication qui obligent les propriétaires de véhicules à fixer des prix élevés pour vite amortir les moyens de transport. Il est à craindre que le souci de réduire les déficits budgétaires des pays ouest-africains empêchent le maintien des infrastructures physiques existantes et que de nouvelles voies routières en vue de désenclaver les zones de production ne soient pas construites.

Trop de barrages et de taxes illicites

Les coûts de transport élevés sont aussi en partie expliqués par les taxes illégales collectées le long des voies de communication par les forces de l'ordre incluant la police, la gendarmerie et la douane. Bien que les coûts financiers directs engendrés par les arrêts constants au niveau des barrières érigées par ces forces de l'ordre apparaissent négligeables, environ 1 % du prix de gros des produits agricoles, comme l'ont montré Salinger et Barry (1995), les abus engendrent très souvent des coûts indirects comprenant les pertes de temps lors des négociations des taxes sauvages, immobilisant les véhicules pendant des heures sinon des jours et réduisant par conséquent l'offre de services de



transport. Ces barrières provoquent aussi des pertes directes des marchandises transportées, surtout si elles sont très périssables comme les fruits et légumes.

Dans ces conditions, il serait opportun que les Etats intercèdent auprès du système bancaire pour l'encourager à prendre plus de risque et à financer à moyen et long terme les activités de production et de commercialisation agricole.

L'effet de ces abus dans le long terme est de décourager les opérateurs privés qui ne maîtrisent pas encore leurs opérations et de les conduire à cesser leurs activités ou de servir de barrières d'entrée au commerce régional pour des opérateurs potentiels. Ainsi, entravent-ils la sécurité alimentaire en maintenant le prix des produits agricoles artificiellement élevés du fait de la réduction de la concurrence.

Manque d'échange d'informations

Depuis l'avènement des PAS, de gros efforts ont été déployés par les différents Etats ouest-africains pour mettre des informations à la disposition des producteurs et commerçants de produits agricoles en vue de créer des marchés plus transparents de d'assurer une meilleure allocation des ressources. Pratiquement, tous les pays de la sous-région sont munis d'un Système d'Informations sur les Marchés (SIM) qui collecte des informations de prix sur les produits agricoles. Nonobstant ces efforts, chaque SIM n'est utile qu'à ses opérateurs nationaux et rares sont les occasions où il diffuse ses informations au-delà des frontières nationales, ce malgré la baisse croissante des coûts associés à la transmission des données à la faveur du développement de l'autoroute de l'information.

Les systèmes d'information sur les marchés nationaux

Une approche destinée à rendre les informations plus utiles au niveau sous-régional est d'encourager un échange quotidien et régulier d'informations entre les différents SIM, permettant ainsi aux opérateurs économiques de faire des arbitrages sur des bases rationnelles. Un mécanisme plus rapide et efficace pour la dissémination des informations est de relier les différents SIM au réseau de l'autoroute de l'information pour échanger les informations de façon journalière et de les diffuser instantanément sur les ondes radiophoniques nationales et dans les journaux locaux. Ce mécanisme exige toutefois des coûts récurrents difficiles à supporter par l'Etat, surtout dans un contexte de compression des dépenses publiques. Pour alléger ces coûts et épargner des ressources, il serait souhaitable de réduire le nombre de marchés sur lesquels les données sont collectées et de se focaliser sur les principaux. Il est important aussi de créer les conditions favorables à la professionnalisation

Liaisons entre les différents SIM via le réseau de l'autorité de l'information



des commerçants afin qu'ils utilisent d'avantages les informations disponibles dans la sous-région et qu'ils participent au financement de la collecte de ces informations.

Etendre le système de collecte d'information des céréales aux autres produits

Les ressources épargnées par la réduction du nombre de marchés pourraient créer l'opportunité pour les SIM d'étendre la collecte d'informations à une gamme de produits variés. A ce jour, les céréales constituent le champ de pré-dilection des SIM alors que le coût marginal de collecter des informations sur d'autres denrées de base, comme les fruits, légumes et produits halieutiques, est très bas. Il serait important aussi que la diffusion des informations sur les produits d'élevage soit systématique. Toute amélioration de la sécurité passe nécessairement par une meilleure allocation des ressources des consommateurs, des producteurs et des commerçants à travers des informations fiables.

La réduction des coûts de transaction issus du risque et de l'incertitude appelle un meilleur fonctionnement du cadre juridique qui renforce le respect des contrats ou engagements pris.

Difficultés de transfert monétaire et manque de financement

Manque de financement à moyen et long terme

Dans la plupart des pays ouest-africains, des progrès significatifs ont été réalisés pour le financement du secteur agricole. Des crédits à court terme sont généralement accordés à certains opérateurs pour la commercialisation annuelle des produits agricoles. Le problème auquel fait généralement face le secteur agricole est l'octroi de financement à moyen et long terme pour des investissements qui s'étale sur plus d'une année. L'agriculture est considérée par les banques commerciales comme un secteur à risque du fait de sa dépendance d'une pluviométrie variable et du nombre élevé d'opérateurs ne tenant pas de comptabilité. Les quelques crédits qui sont disponibles sont octroyés à des taux d'intérêt nominaux exorbitants, parfois à plus de 20 % par an. Les sources principales de ces taux élevés seraient le dysfonctionnement du marché financier national et du système judiciaire et légal. Du fait de ces taux élevés, les commerçants de produits agricoles sont obligés de travailler sur des fonds propres qui sont généralement très limités. Or tout développement du système de commercialisation, surtout à une grande échelle, devra pourtant compter sur un système de crédit qui permet d'encourager les opérations de stockage et de transaction de grande envergure pour réaliser des économies d'échelle.

L'un des éléments les plus contraignants pour la promotion des échanges sous-régionaux est lié aux difficultés de transfert bancaire entre pays. D'après les discussions menées en novembre 1995 par les participants de la conférence organisée par le Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest



(REAO), les transferts de fonds peuvent durer plusieurs semaines entre les banques et leurs succursales nationales à l'intérieur du même pays et deux à trois mois entre une banque nationale et sa correspondante sous-régionale. Lorsqu'une banque nationale n'a pas de correspondante, l'opération de transfert devient plus longue à cause de l'intervention de nombreuses institutions financières dans le processus d'intermédiation. Cette intervention a pour effet d'accroître les coûts de transactions des opérateurs économiques et par conséquent de décourager la formalisation des transactions de marchandises ou de services. L'implication de ces coûts élevés est qu'ils encouragent le plus souvent l'informel, de sorte que les transactions bénéficient rarement d'économies d'échelle.

Transferts monétaires trop lents

En vue de promouvoir les échanges de riz, il appartient aux décideurs sous-régionaux de le faire classer dans la catégorie des produits de crû sur lesquels ne sera prélevé aucun droit de douane ou taxe. Cette proposition semble d'autant plus justifiée que la valeur ajoutée sur le riz est négligeable. Une telle proposition pourrait être faite aussi pour le cas de la farine de blé, qui de toute évidence, n'est pas cultivé dans la sous-région mais bien enraciné dans les habitudes alimentaires des citadins. Elles pourraient être incorporées dans la réflexion en cours sur le Tarif Extérieur Commun (TEC) de l'Union Economique Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) dont l'objectif est de renforcer la coopération économique et de créer un ensemble économique viable et plus vaste.

Face à ces problèmes, le REAO a engagé des négociations avec plusieurs institutions financières ouest-africaines et des progrès ont été enregistrés dans le sens de la fluidification des transferts interbancaires. L'initiative du REAO constitue le point de départ d'une action de plus grande envergure de la part des gouvernements et institutions sous-régionaux en vue de faciliter les transferts monétaires. Il est d'autant plus important pour les Etats d'intensifier leurs interventions que l'Afrique de l'Ouest est caractérisée par la multiplicité de monnaies non-convertibles qui n'ont de valeur appréciable qu'à l'intérieur de leur juridiction.

Trop de monnaies non-convertibles

Contraintes d'ordre légal et coûts de transaction élevés

Les transactions de produits agricoles prennent généralement place dans un cadre informel, c'est-à-dire que la signature de contrat de vente et d'achat n'est pas de règle. Toutes les transactions sont négociées verbalement, exposant les opérateurs à des risques.

Très souvent, les négociants ne sont pas à l'abri de surprises comme les retards ou les refus de livraison, créant ainsi une crise de confiance entre opérateurs économiques. Pour pallier au manque de confiance, les opérateurs économiques exigent d'être payés au comptant. Quant aux banques commerciales, les contraintes d'ordre légal les poussent soit à éviter de faire des prêts à moyen et long terme au secteur agricole, soit elles proposent des taux

¹ UBt est l'unité de bétail tropical qui correspond à 250kg



d'intérêt exorbitants en vue de décourager les emprunts. Ces taux, en dehors de leur caractère dissuasif, jouent le rôle de protection contre le risque et l'incertitude étant donné que les banques et le secteur privé ne disposent pas d'informations parfaites sur leurs clients. Les taux reflètent donc des coûts de transaction associés à des informations imparfaites empêchant la réalisation d'économie d'échelle dans le système de commercialisation et partant, dans les activités de production.



PERSPECTIVES POUR LES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

CONTRAINTE SPÉCIFIQUE DES FILIÈRES

Céréales sèches

Destinées généralement à assurer la sécurité alimentaire de la famille, les céréales sèches ont une production très aléatoire. Dépendant presqu'exclusivement de la pluviométrie, la production de ces céréales est constamment soumise à des forces exogènes dont les conséquences sont la non-utilisation d'engrais chimiques et la faiblesse de la productivité, engendrant ainsi de maigres surplus sur les marchés et induisant les décideurs politiques à interdire les exportations pour satisfaire les besoins nationaux. Telles ont été en général articulées les politiques alimentaires, surtout dans les pays sahéliens où les céréales sèches constituent l'aliment de base. Ces politiques, bien que justifiées pour assurer le bien-être des populations urbaines, représentent de sérieuses entraves à la promotion des échanges régionaux (IRAM/INRA/UNB, 1991).

*Production
aléatoire*

La hausse des prix des céréales sèches engendre un mouvement de la consommation au profit du riz. Ce mouvement est d'autant plus important que ces céréales sont handicapées par un manque de technologies appropriées destinées à accroître leur usage. Certains travaux réalisés par l'Institut international pour la recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et Michigan State University, montrent que les céréales traditionnelles sont de plus en plus reléguées en second plan en matière de consommation en milieu urbain car leur transformation exige un dur labeur.

Manque de technologies de transformation appropriées

De plus, le coût d'opportunité du temps des femmes chargées de leur transformation est de plus en plus élevé à cause du phénomène d'urbanisation. Le défi est donc de trouver des techniques de transformation appropriées des céréales traditionnelles pour diminuer les temps de travaux des femmes et accroître leur consommation. Depuis 1992, le CILSS s'attelle à relever ce défi avec la création d'un projet dont l'objectif est de promouvoir et valoriser les produits locaux par leur transformation.



Filière riz

Dans un sens élargi, la sécurité alimentaire dans les pays ouest-africains est menacée par les politiques économiques, plus particulièrement commerciales justifiées par les investissements consentis par les Etats dans la production rizicole. Le cas du riz dans ce domaine est patent. Par exemple, les droits de douane de la Mauritanie s'élèvent à près de 45% du prix CAF, pénalisant ainsi les consommateurs. Les pressions fiscales élevées dans la sous-région entachent même les échanges sous-régionaux de riz, surtout qu'il n'est pas classé parmi les produits de crû de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), organisme sous-régional auquel appartiennent tous les Etats ouest-africains; permettant ainsi à chaque pays de fixer ses droits de douane et de les appliquer de façon discrétionnaire.

Le riz n'est pas un produit de crû dans les textes de la CEDEAO

Fruits et produits horticoles

Bien que les études sur le commerce régional de fruits et de produits horticoles soient rares, nul doute que le potentiel d'échanges est énorme du fait d'une reprise des activités économiques et de l'amélioration du niveau des revenus suite à la dévaluation.

Offre concentrée sur une période courte

Ce potentiel demeure cependant contraint par une offre locale qui se concentre sur une partie assez courte de l'année, forçant ainsi les producteurs à vendre leurs produits pendant la période où le prix est le plus bas. Cette offre est d'autant plus limitée que les producteurs, notamment les petits exploitants, manquent de techniques modernes de culture et de services de vulgarisation adéquats pour améliorer la productivité. La faiblesse des investissements publics destinés à la recherche en vue de l'amélioration de la productivité témoigne du peu d'intérêt dont bénéficient les fruits et produits horticoles dans la plupart des pays ouest-africains. Ce manque d'intérêt peut être confirmé par le manque de statistiques agricoles sur la production (rendement et superficie) de fruits et légumes dans la plupart des pays de la sous-région.

Offre contrainte par le problème de conservation

L'offre de ces produits est confrontée au problème notoire de conservation aussi bien dans les zones de production que dans les marchés de consommation. Les pertes physiques post-récoltes sont généralement très élevées, avoisinant près de 50 % pour certains produits comme la tomate et l'oignon (Nicholson et Stathacos, 1992). Les pertes dans les zones de production émanent généralement du manque de moyens de transport des zones de production vers les centres de consommation. De plus, les véhicules de transport sont peu adaptés à l'écoulement des produits horticoles car ils manquent de système de réfrigération pour éviter les pertes, surtout lorsque les camions sont immobilisés par les forces de l'ordre. Sans réfrigération, il conviendrait peut-être de pousser la recherche dans la transformation en vue de limiter les pertes post-récoltes.



Produits d'élevage

De façon générale, Metzel (1995) qui a conduit l'étude sur la situation économique et financière de la filière bétail a montré que le potentiel d'échanges des produits d'élevage est contraint par les problèmes liés à la croissance de la production, notamment la disponibilité de biomasse fourragère à bas prix. L'analyse de l'utilisation des ressources fourragères par les différents systèmes suggère que la densité maximale obtenable est d'environ 9 UBT/km² dans la zone semi-aride ou pluviale, 14 UBT/km² dans le delta du fleuve Niger, et de 26 UBT/km² au sud du Mali¹. Selon de multiples études, les densités actuelles avoisinent déjà le niveau maximal dans les zones différentes zones de production. Dans le système pastoral pur où la densité animale n'est que de 3,9 UBT/km², le nombre des effectifs est déjà limité par les contraintes fourragères et hydrauliques.

*Production
contrainte par la dis-
ponibilité de bio-
masse*

La comparaison des techniques de production suggère que les systèmes de production les plus expansives et mobiles sont généralement plus efficaces dans les cas de densité faible, mais la possibilité d'expansion de ces systèmes est très limitée. Les efforts pour promouvoir l'usage de fourrages commerciaux et la gestion intensive de l'élevage en Afrique de l'Ouest engendrent des rendements plus élevés, mais avec des coûts unitaires par tête plus élevés. Ainsi, la rentabilité économique par tête croît avec l'intensification, mais la rémunération journalière de la main-d'œuvre participant à la production baisse. L'engraissement animal dans les petites exploitations privées engendre une rentabilité économique positive, même si la rentabilité marginale des ressources additionnelles est plus faible que celle de la production sans engrangement. Pour cette raison, le système d'engraissement à petite échelle représente un domaine attractif d'investissement en vue d'accroître la production de viande.

Ces hypothèses montrent que la production animale devrait croître dans les zones pluviales et le delta du Niger à condition que l'intégration entre l'élevage et l'agriculture soit plus accentuée dans les années à venir. Cette intégration induit toutefois d'autres contraintes pendant certaines périodes de l'année, comme celle liée à la disponibilité de la main-d'œuvre au début de la saison agricole pendant laquelle la demande de main-d'œuvre pour les travaux champêtres est très élevée. Par la même occasion, l'entretien du bétail est aussi exigeante en main-d'œuvre car l'éleveur doit effectuer de longues marches afin de trouver suffisamment de biomasse pour nourrir ses animaux et s'assurer aussi que ses animaux sont loin des champs pour éviter leur destruction. Cette demande simultanée de main-d'œuvre suggère qu'avec l'intensification de l'élevage, la main-d'œuvre devient un élément contraignant vers la fin de la saison chaude et au début de la saison des pluies, provoquant ainsi une hausse de la rémunération de la main-d'œuvre salariale.

*Contrainte de disponi-
bilité de main-d'œuvre*

*Divergence de politique sanitaire*

Une autre contrainte qui entrave l'accroissement des échanges de produits d'élevage, mais très secondaire par rapport à celle énoncée plus haut, résulte de la disparité des politiques de contrôle sanitaire. D'après Savadogo (1996), le Ghana adopte une politique de quarantaine du bétail burkinabé due au fait qu'il estime les conditions sanitaires burkinabé non-satisfaisantes. De ce fait, le bétail burkinabé exporté perd du poids, se traduisant par une réduction de la rentabilité financière des exportations. Une telle pratique a pour effet de décourager les exportations en provenance du Burkina.

Les PAS adoptés en Afrique de l'Ouest ont contribué de façon générale à améliorer les déficits budgétaires qui, jadis et en dehors des pays de la zone franc CFA, exerçaient des effets inflationnistes sur les économies concernées. Les PAS, de par les changements de parité et la flexibilité dans les taux de change, ont conduit à une amélioration de la compétitivité aussi bien interne qu'extérieure des produits agricoles ouest-africains. Toutefois, leur conception doit être améliorée en tenant compte de la dimension régionale de leurs effets en vue de tirer parti des différents avantages comparatifs sous-régionaux. Dans un souci de mieux rapprocher les économies ouest-africaines, les PAS devront viser désormais la convergence de vue sur l'application des politiques économiques qui seront proposées dans les années à venir. Pour maximiser leurs impacts futurs, les PAS devront mettre l'accent sur:

- 1. Le soutien de la production agricole par non seulement des investissements publics, mais aussi la mise en place de mesures incitant le secteur privé d'un pays à investir dans les infrastructures de production d'un autre pays voisin, avec comme toile de fond la sécurisation des investissements privés.**
- 2. La nécessité pour les organisations financières internationales d'élaborer des programmes régionaux ou bilatéraux en vue d'éviter les contradictions et les facteurs négatifs qui distordraient la direction des échanges en Afrique de l'Ouest.**
- 3. La nécessité de créer un cadre de concertation régional pour renforcer la capacité de négociation des Etats et harmoniser les politiques agricoles et alimentaires en vue de promouvoir les échanges sous-régionaux sur la base des avantages comparatifs et d'améliorer la sécurité alimentaire.**
- 4. La nécessité d'accroître la participation du secteur privé national et sous-régional dans l'élaboration et la mise en oeuvre des PAS. Il serait souhaitable que les organisations régionales et internationales favorisent l'implication des acteurs privés dans l'élaboration et la mise en œuvre des PAS.**



table que le secteur privé aussi bien national que sous-régional soit d'entrée de jeu activement impliqué dans les discussions précédant les négociations officielles des PAS.

5. La nécessité de réduire les coûts de transport des zones de production aux centres de consommation en vue d'améliorer la compétitivité des produits agricoles ouest-africains. Pour ce faire, les PAS futurs devront jeter un nouveau regard sur la fiscalité excessive frappant le secteur transport dans les différents pays. Il est important de revoir à la baisse les droits au cordon douanier et la fiscalité interne. Outre la fiscalité, les PAS doivent passer en revue toutes les lois et règles gouvernant le fonctionnement du secteur de transport dans le but de déceler les éléments entravant la réduction des coûts de transfert. Des efforts doivent être déployés pour harmoniser les réglementations nationales en vue d'éviter les distorsions qui entravent la fluidification des échanges sous-régionaux.
6. La nécessité de coordonner les décisions d'investissement dans l'infrastructure de commercialisation des produits agricoles, notamment les voies de communication (routes, voies ferrées, etc.).
7. La mise en place de normes de qualité nationales pour les produits agricoles et la nécessité d'une concertation sous-régionale en vue de les harmoniser dans le moyen terme.
8. La nécessité pour les opérateurs économiques privés de mieux se professionnaliser et de s'organiser afin de mieux articuler leur point vue sur les problèmes d'ordre institutionnel et développer le sens du respect des engagements pris vis-à-vis des Etats et des organisations sous-régionales et internationales.



BIBLIOGRAPHIE

Barry, Abdoul; Salif Diarra et Daouda Diarra (1998). - "Promouvoir les exportations de riz malien vers les marchés sous-régionaux. - " Rapport final du projet Equité et croissance à travers la recherche socio-économique (EAGER)/Régimes commerciaux, financé par l'USAID sous le contrat No. AOT-0546-A-00-5073-00. Cambridge, MA: Associates for International Resources and Development.

Barry, Abdoul; Dirck Stryker et Lynn Salinger. 1991. "Incitations, avantages comparatifs et échanges régionaux de céréales dans le sous-espace ouest: cas de la Guinée, du Mali et du Sénégal. Paris: Club du Sahel.

Barry, Maladho (1997). "Evaluation des impacts des PASA nationaux sur les échanges sous-régionaux des produits agro-alimentaires locaux : le cas guinéen." Rapport provisoire soumis au projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires (FERAP) du Comité inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Camara, Aïssata (1992). "Les coûts de commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire." Abidjan: CIRES.

Diarra, Daouda et Bagayoko Dramane (1997). "Etude d'impact des PASA sur les échanges sous-régionaux de produits agro-alimentaires : cas des pays Mali/Côte d'Ivoire et Mali/Guinée." Rapport provisoire soumis au projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires (FERAP) du Comité inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Eicher, Carl et John Staatz (eds.) (1990). "Agricultural Development Ideas in Historical Perspective. " In Agricultural Development in the Third World, édité par Carl Eicher et John Staatz, Deuxième édition. Baltimore, MD : The Johns Hopkins University Press.

Gabre-Madhin, Eleni; Salifou Diarra; et John Staatz (1992). "La problématique des coûts de transfert dans le cadre de la commercialisation des céréales au Mali." Présenté au séminaire organisé par le PRISAS sur la Sécurité alimentaire régionale, Bamako, Mali, mars 22-27.

Gaye, Matar (1992). "Le commerce informel des produits de l'agriculture sénégalaise: Cas des céréales traditionnelles et de l'arachide." Présenté à la conférence d'IFPRI/ISRA sur l'Intégration régionale des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest, Saly Portudal, Sénégal, décembre 2-4.

Hibou, Béatrice (1990). "Analyse comparée des politiques de projection et de régulation des marchés céréaliers ouest-africains: le cas des pays du "sous-espace" ouest". Paris: IRAM/INRA/UNB.

Hirschman, Albert (1958). The Strategy of Economic Development. New Haven : Yale University Press.



INRETS-LET (1989). "Politiques de réduction des coûts du camionnage en Afrique sub-saharienne." Cas de la Côte d'Ivoire et du Mali." Lyon, France.

IRAM-INRA-UNB (1991). "Echanges céréaliers et politiques agricoles dans le sous-espace Ouest." Paris.

Kazianga, Harouna et Jean-Pierre W. Sawadogo (1997). "Impact des PASA sur les échanges sous-régionaux de produits agricoles : cas des échanges entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire et entre le Burkina Faso et le Ghana." Rapport provisoire soumis au projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires (FERAP) du Comité inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Koni Expertise (1997). "Impact des politiques d'ajustement du secteur de l'agriculture (PASA) sur les échanges sous-régionaux de produits agricoles en Afrique de l'Ouest." Rapport de synthèse provisoire soumis au projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires (FERAP) du Comité inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Malthus, Thomas R. (1798). An Essay on the Principle of Population. Totawa, NJ : Rowman & Littlefield.

Metzel, Jeffrey (1995). "Economic Issues for Livestock Development Strategy in Mali." Rapport sectoriel du Plan d'action de développement de la filière viande rouge, Cambridge: Associates for International Resources and Development.

Metzel, Jeff et Andy Cook (1993). "Economic comparative advantage and incentives in livestock production and trade in West Africa's Central Corridor." Octobre. Cambridge, MA : Associates for International Resources and Development.

N'Diaye, Cheick Tidiane (1997). "Etude de l'impact des PASA sur les échanges sous-régionaux de produits agro-alimentaires entre les pays sahéliens et leurs voisins immédiats : cas du Sénégal." Rapport provisoire soumis au projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires (FERAP) du Comité inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Nicholson, Dan et Charlie Stathacos (1992). "Niger: The Marketing and Processing of Garden Crops". Agricultural Marketing Improvement Strategies Project. Bethesda, MD: Abt Associates Inc. et Deloitte et Touche.

Prebisch, Raul (1959). "Commercial Policy in the Underdeveloped Countries." American Economic Review, 64 (3), p. 251-73.

Ranis, Gustav et John C. H. Fei (1961). A Theory of Economic Development. American Economic Review, 53 (3), p. 533-65.

Savadogo, Kimseyinga (1996). "Les enjeux d'une mise en cohérence des politiques agricoles au sein des pays sahéliens et leurs voisins immédiats." Rapport provisoire soumis au projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires (FERAP) du Comité inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).



Savadogo, Kimseyinga; Alison T. Slack; et Christopher Delgado (1992). "Long-Distance Food Transfer Costs in Burkina Faso." Présenté à la conférence d'IFPRI/ISRA sur l'Intégration régionale des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest, Saly Portudal, Sénégal, décembre 2-4.

Sen, Amartya (1981). *Poverty and Famines*. Oxford : Clarendon Press.

Stryker, Dirck; Lynn Salinger et Jeffrey Metzel (1994). "A Regional Strategy for Trade and Growth in West Africa: Sectoral Analyses and Action Plan." Etude financée par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), contrat No. PDC-0095-z-00-9053-00, dans le cadre du projet "Consulting Assistance on Economic Reform". Cambridge, MA: Associates for International Resources and Development.

Stryker, J.D. et C. L. Shaw (1994). "Costs and Benefits of Eliminating Institutional Constraints on the Expansion of Nontraditional Exports". Cambridge, MA: Associates for International Resources and Development.

Vordzorgbe, S.D. et J. Holtzmann (1996). "Intra-Regional Trade in Horticultural Products". Ghana Country Study. Etude préparée pour Agricultural Policy Analysis Project III (APAP III). Bethesda, MD.

Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest et AIRD (1996). "Réalisation du commerce régional en Afrique de l'Ouest". Cambridge, MA: Associates for International Resources and Development.

Zéhia, Kouadio Maurice ; Denis K. N'Goran ; et Deuro N'Garesseum (1997). "Impact des PASA sur les échanges régionaux de produits agricoles." Rapport provisoire soumis au projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires (FERAP) du Comité inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Barry, Abdoul; Salif Diarra et Daouda Diarra (1998). "Promouvoir les exportations de riz malien vers les marchés sous-régionaux." Rapport final du projet Equité et croissance à travers la recherche socio-économique (EAGER)/Régimes commerciaux, financé par l'USAID sous le contrat No. AOT-0546-A-00-5073-00. Cambridge, MA: Associates for International Resources and Development.

Barry, Abdoul; Dirck Stryker et Lynn Salinger. 1991. "Incitations, avantages comparatifs et échanges régionaux de céréales dans le sous-espace ouest: cas de la Guinée, du Mali et du Sénégal. Paris: Club du Sahel.

Barry, Maladho (1997). "Evaluation des impacts des PASA nationaux sur les échanges sous-régionaux des produits agro-alimentaires locaux : le cas guinéen." Rapport provisoire soumis au projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires (FERAP) du Comité inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Camara, Aïssata (1992). "Les coûts de commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire." Abidjan: CIRES.



Diarra, Daouda et Bagayoko Dramane (1997). "Etude d'impact des PASA sur les échanges sous-régionaux de produits agro-alimentaires : cas des pays Mali/Côte d'Ivoire et Mali/Guinée." Rapport provisoire soumis au projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires (FERAP) du Comité inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Eicher, Carl et John Staatz (eds.) (1990). "Agricultural Development Ideas in Historical Perspective." In Agricultural Development in the Third World, édité par Carl Eicher et John Staatz, Deuxième édition. Baltimore, MD : The Johns Hopkins University Press.

Gabre-Madhin, Eleni; Salifou Diarra; et John Staatz (1992). "La problématique des coûts de transfert dans le cadre de la commercialisation des céréales au Mali." Présenté au séminaire organisé par le PRISAS sur la Sécurité alimentaire régionale, Bamako, Mali, mars 22-27.

Gaye, Matar (1992). "Le commerce informel des produits de l'agriculture sénégalaise: Cas des céréales traditionnelles et de l'arachide." Présenté à la conférence d'IFPRI/ISRA sur l'Intégration régionale des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest, Saly Portudal, Sénégal, décembre 2-4.

Hibou, Béatrice (1990). "Analyse comparée des politiques de protection et de régulation des marchés céréaliers ouest-africains: le cas des pays du "sous-espace" ouest". Paris: IRAM/INRA/UNB.

Hirschman, Albert (1958). The Strategy of Economic Development. New Haven : Yale University Press.

INRETS-LET (1989). "Politiques de réduction des coûts du camionnage en Afrique sub-saharienne." Cas de la Côte d'Ivoire et du Mali." Lyon, France.

IRAM-INRA-UNB (1991). "Echanges céréaliers et politiques agricoles dans le sous-espace Ouest." Paris.

Kazianga, Harouna et Jean-Pierre W. Sawadogo (1997). "Impact des PASA sur les échanges sous-régionaux de produits agricoles : cas des échanges entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire et entre le Burkina Faso et le Ghana." Rapport provisoire soumis au projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires (FERAP) du Comité inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Koni Expertise (1997). "Impact des politiques d'ajustement du secteur de l'agriculture (PASA) sur les échanges sous-régionaux de produits agricoles en Afrique de l'Ouest." Rapport de synthèse provisoire soumis au projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires (FERAP) du Comité inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Malthus, Thomas R. (1798). An Essay on the Principle of Population. Totawa, NJ : Rowman & Littlefield.



Metzel, Jeffrey (1995). "Economic Issues for Livestock Development Strategy in Mali." Rapport sectoriel du Plan d'action de développement de la filière viande rouge, Cambridge: Associates for International Resources and Development.

Metzel, Jeff et Andy Cook (1993). "Economic comparative advantage and incentives in livestock production and trade in West Africa's Central Corridor." Octobre. Cambridge, MA : Associates for International Resources and Development.

N'Diaye, Cheick Tidiane (1997). "Etude de l'impact des PASA sur les échanges sous-régionaux de produits agro-alimentaires entre les pays sahéliens et leurs voisins immédiats : cas du Sénégal." Rapport provisoire soumis au projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires (FERAP) du Comité inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Nicholson, Dan et Charlie Stathacos (1992). "Niger: The Marketing and Processing of Garden Crops". Agricultural Marketing Improvement Strategies Project. Bethesda, MD: Abt Associates Inc. et Deloitte et Touche.

Prebisch, Raul (1959). "Commercial Policy in the Underdeveloped Countries." American Economic Review, 64 (3), p. 251-73.

Ranis, Gustav et John C. H. Fei (1961). A Theory of Economic Development. American Economic Review, 53 (3), p. 533-65.

Savadogo, Kimseyinga (1996). "Les enjeux d'une mise en cohérence des politiques agricoles au sein des pays sahéliens et leurs voisins immédiats." Rapport provisoire soumis au projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires (FERAP) du Comité inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Savadogo, Kimseyinga; Alison T. Slack; et Christopher Delgado (1992). "Long-Distance Food Transfer Costs in Burkina Faso." Présenté à la conférence d'IFPRI/ISRA sur l'Intégration régionale des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest, Saly Portudal, Sénégal, décembre 2-4.

Sen, Amarya (1981). Poverty and Famines. Oxford : Clarendon Press.

Stryker, Dirck; Lynn Salinger et Jeffrey Metzel (1994). "A Regional Strategy fro Trade and Growth in West Africa: Sectoral Analyses and Action Plan." Etude financée par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), contrat No. PDC-0095-z-00-9053-00, dans le cadre du projet "Consulting Assistance on Economic Reform". Cambridge, MA: Associates for International Resources and Development.

Stryker, J.D. et C. L. Shaw (1994). "Costs and Benefits of Eliminating Institutional Constraints on the Expansion of Nontraditional Exports". Cambridge, MA: Associates for International Resources and Development.

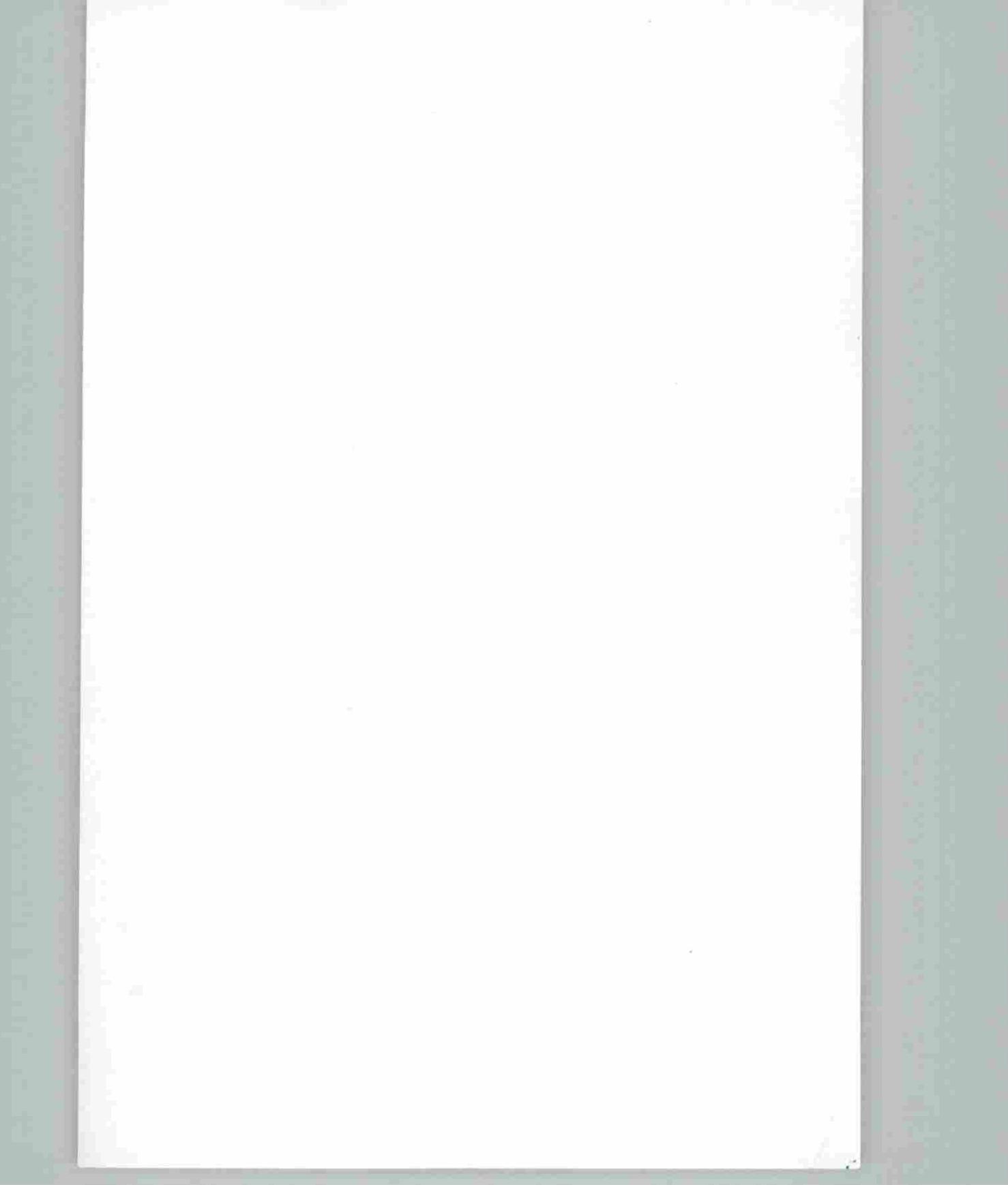


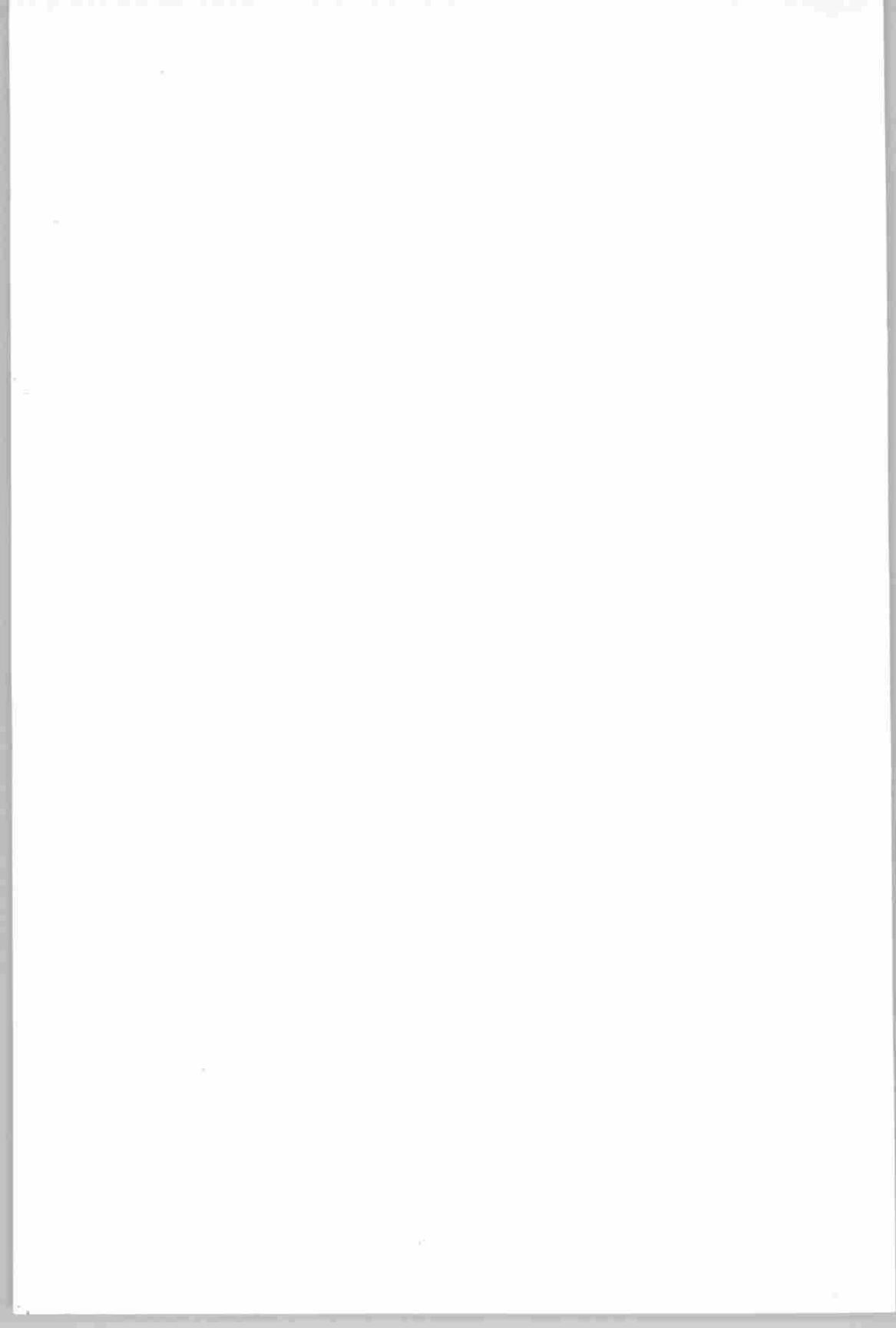
Vordzorgbe, S.D. et J. Holtzmann (1996). "Intra-Regional Trade in Horticultural Products".
Ghana Country Study. Etude préparée pour Agricultural Policy Analysis Project III (APAP
III). Bethesda, MD.

Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest et AIRD (1996). "Réalisation du commerce régional en Afrique de l'Ouest". Cambridge, MA: Associates for International Resources and Development.

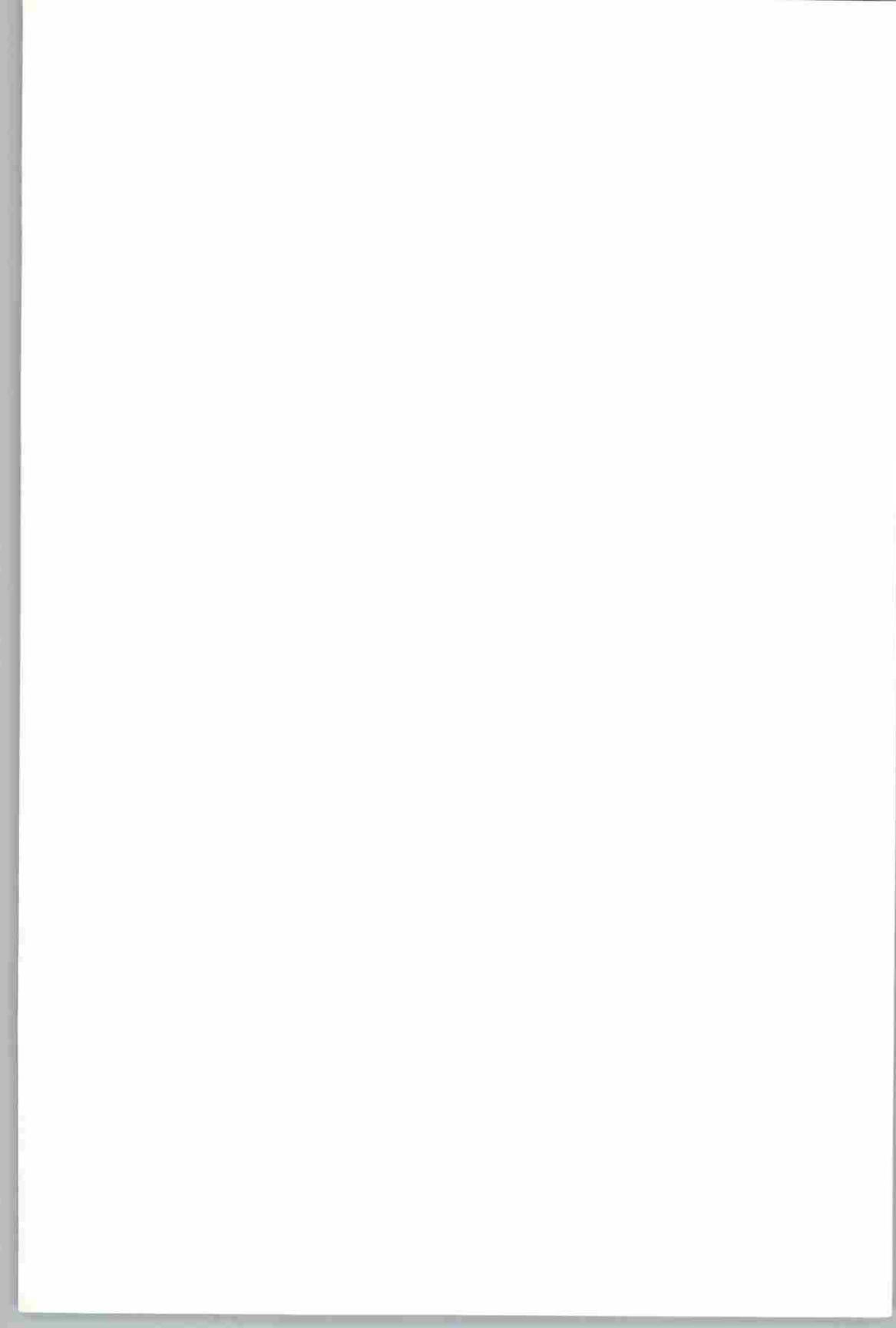
Zéhia, Kouadio Maurice ; Denis K. N'Goran ; et Deuro N'Garesseum (1997).
"Impact des PASA sur les échanges régionaux de produits agricoles." Rapport provisoire soumis au projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agro-alimentaires (FERAP) du Comité inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Planète Essentialis
Tél.:31.00.44 / 36.28.47





ANNUAL REPORT OF THE STATE BOARD OF EDUCATION
FOR THE YEAR ENDING JUNE 30, 1900.



ANNUAL REPORT OF THE STATE BOARD OF EDUCATION
FOR THE YEAR ENDING JUNE 30, 1900.

